



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR EN RESPECTANT LA DISTANCIATION SOCIALE, LE MERCREDI
11 NOVEMBRE 2020 À 19h00.

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
Poste vacant, conseiller :	siège no : 1
M ^{me} Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
Mme Nancy Charpentier, conseillère :	siège no : 3
M ^{me} Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n° : 4
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

Sont absent(e)s :

M. Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00. 12 personnes sont présentes à la séance en respectant les mesures sanitaires du Gouvernement du Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers au 31 octobre 2020
 - 6.3. Horaire des séances régulières du conseil de la Municipalité de Baie-Trinité pour 2021
 - 6.4. Date de fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
 - 6.5. Distribution des rôles et responsabilités aux membres du conseil
 - 6.6. Avis de motion règlement 2020-05 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2021
 - 6.7. Avis de motion règlement 2020-06 portant sur les lieux pour l'affichage public des documents de la Municipalité de Baie-Trinité
- 6.8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.8.1. Adoption du schéma révisé de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC Manicouagan

- 6.8.2. Adoption du dépôt du rapport annuel d'activités 2020 – Comité de sécurité publique de la MRC de Manicouagan
7. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
8. HYGIÈNE DU MILIEU
- 8.1. Adoption du budget 2020-2021 de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan
9. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 9.1. Demande de commandite pour la guignolée 2020
- 9.2. Demande de don pour fête de Noël, Maison des jeunes L'Authentique
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 10.1. Adoption de la révision du dépôt de la demande de financement au PSPS volet rural auprès de la MRC de Manicouagan
11. VARIA
- 11.1. _____
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-11-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire :

- Annonce de la tenue de la séance extraordinaire sur le rapport financier 2019 le jeudi 19 novembre prochain à 18h30 à la salle Willie-Cyr.
- État de situation quant à la réouverture du point de service Desjardins de Baie-Trinité. La Caisse populaire Desjardins de Port-Cartier n'a toujours pas envoyé les formulaires d'embauche. Elle va le faire d'ici vendredi sans faute.

Mme Line Larouche :

- Un rappel de souligner le jour du Souvenir et d'avoir une petite pensée pour nos anciens combattants.
- Guignolée 2020 : dû à la pandémie, il n'y aura pas de collecte dans les rues, mais le comité amasse les fonds pour les redistribués aux moins nantis du village.

- Prix reconnaissance dans la catégorie « Animation » pour notre bibliothèque municipale. Une plaque et un certificat sont affichés dans le local de la bibliothèque.

Mme Nancy Charpentier :

- La fête de Noël pour les enfants du village organisée par la maison des jeunes sera sous forme de parade avec char allégorique.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

- MAMH :** Le gouvernement a annoncé l'octroi d'une aide financière de 800M\$ aux municipalités dans le contexte de la pandémie de COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités. La Municipalité de Baie-Trinité recevra 21 947 \$ qui pourra être utilisé autant en 2020 qu'en 2021. Un premier versement de 15 089 \$ sera effectué en décembre 2020 et le restant le 31 mars 2021.
- FQM :** L'adhésion 2021 de la municipalité sera payée par la MRC Manicouagan.
- CAUREQ :** La Municipalité recevra 1 401.81 \$ en rétribution. Il s'agit d'une partie des excédents pour l'année financière 2019-2020.
- RBCN :** La bibliothèque municipale Ange-Aimée-Jourdain-Saint-Louis de Baie-Trinité a été désignée lauréate 2019-2020 d'un Prix reconnaissance dans la catégorie Animation. Une plaque ainsi qu'un certificat sont affichés à la bibliothèque.
- MSP :** Le ministère de la Sécurité publique se prépare en prévision des sinistres ou événements qui pourraient survenir sur le territoire de la Municipalité. Nous devons respecter certaines mesures sanitaires afin de pouvoir être prêt en cas d'éventuels sinistres. Le bâtiment désigné est le centre Donald Thibeault situé au 28, route 138. Des produits d'hygiène y seront accessibles sur place.
- CPDPC :** Nous avons reçu une ristourne de 288.00 \$ pour l'année 2019.

2020-11-03 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 octobre 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrisson

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 octobre 2020, au montant de 40 998.02 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-04 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2020

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 octobre 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-05 HORAIRE DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ POUR 2021

ATTENDU QUE pour l'année 2021 les séances régulières du conseil de la Municipalité de Baie-Trinité se tiendront les deuxièmes mercredis de chaque mois.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE le calendrier suivant soit adopté par le Conseil municipal
2021

Mois	Jour	Date
JANVIER	Mercredi	13
FÉVRIER	Mercredi	10
MARS	Mercredi	10
AVRIL	Mercredi	14
MAI	Mercredi	12
JUIN	Mercredi	9
JUILLET	Mercredi	14
AOÛT	Mercredi	11
SEPTEMBRE	Mercredi	8
OCTOBRE	Mercredi	13
NOVEMBRE	Mercredi	10
DÉCEMBRE	Mercredi	8

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-06 DATE DE FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

ATTENDU QUE la convention collective en vigueur pour les employés de la Municipalité de Baie-Trinité prévoit des congés dans la période des fêtes selon les dispositions suivantes :

La veille de Noël
Le jour de Noël
Le lendemain de Noël
La veille du jour de l'an

Le jour de l'an
Le lendemain du jour de l'an

ATTENDU QUE durant la période des fêtes la plupart des bureaux des partenaires et ministères sont fermés;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

QUE la municipalité du village de Baie-Trinité ferme son bureau du vendredi 18 décembre à midi pour le rouvrir le lundi 4 janvier à 9h00;

QUE les services de déneigement et d'urgence restent en fonction durant cette période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-07 DISTRIBUTION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL

ATTENDU QU'il y a lieu de définir les champs des responsabilités des conseillers où ces derniers interviendront dans les dossiers municipaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité adopte l'organigramme des champs de responsabilités suivants :

FINANCES ET BUDGET	Étienne Baillargeon
RESSOURCES HUMAINES ET SYNDICAT	Carole Jourdain
SÉCURITÉ CIVILE	Étienne Baillargeon
VOIRIE ET TRANSPORTS	à combler
EAU ET HYGIÈNE DU MILIEU	à combler
TERRITOIRE ET URBANISME	Thérèse Harrisson
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Diane Lebrasseur
SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET BIBLIOTHÈQUE	Line Larouche
LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS	Nancy Charpentier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-08 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-05 PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2021

Mme Thérèse Harrisson donne avis de motion qu'à une séance subséquente portant exclusivement sur le sujet en rubrique, le règlement « Règlement 2020-02 portant sur les prévisions budgétaires, taxations et tarifications pour l'année 2021 » sera adopté. Le projet de règlement sera adopté à une séance ultérieure.

2020-11-09 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-06 PORTANT SUR LES LIEUX POUR L’AFFICHAGE PUBLIC DES DOCUMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ

Mme Nancy Charpentier donne avis de motion qu’à une séance subséquente, le règlement « Règlement 2020-03 portant sur les lieux pour l’affichage public des documents de la Municipalité de Baie-Trinité » sera adopté. Le projet de règlement sera adopté à une séance ultérieure.

2020-11-10 ADOPTION DU SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT QUE le 20 juin 2012, la MRC de Manicouagan a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel est entré en vigueur le 13 août 2012;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la sécurité incendie prévoit que ledit schéma peut être modifié en fonction de l’évolution technologique, d’une modification du territoire, d’une augmentation des risques ou pour tout autre motif valable;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l’article 28 de la Loi sur la sécurité incendie, la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC est requise suite à l’augmentation des risques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité a adopté le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie par la résolution 2019-10-08;

CONSIDÉRANT QUE des lacunes ont été soulevées par le ministère de la Sécurité publique (MSP) en février 2020;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et le MSP ont travaillé de concert afin de corriger les lacunes soulevées;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Manicouagan a adopté le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie par la résolution 2020-179;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de Baie-Trinité adopte le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Manicouagan;

QUE le Conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre pour la municipalité de Baie-Trinité en prévision de l’attestation du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Manicouagan et au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**2020-11-11 ADOPTION DU DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2020
– COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC DE
MANICOUAGAN**

CONSIDÉRANT QUE le comité de sécurité publique de la MRC Manicouagan a déposé son rapport annuel d'activités du 1^e avril 2019 au 31 mars 2020 et que le Conseil municipal de Baie-Trinité en a pris acte.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

D'ADOPTER le dépôt du rapport annuel d'activités 2020 du comité de sécurité publique de la MRC de Manicouagan;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Manicouagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-11-12 ADOPTION DU BUDGET 2020-2021 DE LA RÉGIE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN**

ATTENDU QUE la Régie de Gestion des Matières résiduelles de Manicouagan a procédé à l'adoption du budget 2021 le mardi 15 septembre 2020;

ATTENDU QUE le budget 2021 se lit comme suit :

	BUDGET R.G.M.R.M.	
	2019	2020
REVENUS		
Quoteparts	(3 102 110)	(3 105 605)
Subvention	(1 151 000)	(1 251 000)
Services rendus	(1 268 390)	(1 233 500)
Intérêts sur placement	(8 000)	(15 000)
Magasin	(200 000)	(207 000)
Affectation de surplus	(200 000)	(250 000)
Total des revenus	(5 929 500)	(6 062 105)
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 331 341	1 361 437
Transport et communications	218 600	315 000
Services prof, tech et autres		
Contrat Collecte	1 070 000	1 084 420
Autres services prof, tech	596 580	585 620
Autres	12 000	12 500
Location et entretien réparation	361 880	339 890
Biens non durables		
Essence et diesel	133 000	121 000
Huile à chauffage	68 000	55 500
Électricité	84 000	85 000
Autres	107 700	120 528
Intérêts sur la DLT	387 449	398 860
Redevance	195 500	191 500
Mauvaise créances	500	500
Subvention (Comité vigilance)	37 950	39 370
Frais post fermeture	159 640	175 000
Remboursement de capital	1 165 360	1 175 980
Total des dépenses	5 929 500	6 062 105

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité adopte et approuve le budget de la Régie de Gestion des Matières résiduelles de Manicouagan pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-13 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA GUIGNOLÉE 2020

La conseillère, madame Line Larouche étant liée directement avec la guignolée, elle déclare son conflit d'intérêt et quitte la salle du conseil

ATTENDU QUE le gouvernement a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 11 novembre 2020;

ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 apporte son lot de mesures sanitaires et autres obligations à respecter et que l'activité qui était prévue ne peut pas se faire dans sa forme actuelle en date d'aujourd'hui;

ATTENDU QUE dans la Municipalité de Baie-Trinité, des bénévoles contribuent à la cause en organisant des collectes de fonds pour les moins nantis de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrison

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte de contribuer financièrement à l'événement en offrant 500 \$ taxes incluses pour l'achat de bons de commande à part égale dans les deux épiceries du territoire pour les plus démunis et qui sera remis à la personne responsable de la Guignolée 2020;

QUE les achats soient effectués par le directeur général, Guy Bouchard avec une carte de crédit de l'organisation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La conseillère, madame Line Larouche réintègre la séance.

2020-11-14 DEMANDE DE DON POUR FÊTE DE NOËL, MAISON DES JEUNES L'AUTHENTIQUE

ATTENDU QUE la Maison des jeunes « L'Authentique » de Baie-Trinité organise une parade avec char allégorique tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur et la distanciation physique à une date à confirmer en décembre 2020 pour 17 enfants;

ATTENDU QUE la Maison des jeunes « L'Authentique » de Baie-Trinité sollicite la Municipalité afin de contribuer financièrement à l'achat de cadeau pour les enfants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte de contribuer financièrement à l'événement en offrant 500 \$ taxes incluses pour l'achat de présents pour les enfants;

QUE les achats soient effectués par un représentant désigné de la Municipalité avec une carte de crédit de l'organisation municipale;

QUE les sommes pour cette commandite soient prises dans le compte suivant :

02 11000 493	Réceptions	500\$
--------------	------------	-------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-15 ADOPTION DE LA RÉVISION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU PSPS VOLET RURAL AUPRÈS DE LA MRC DE MANICOUAGAN

ATTENDU QU'UNE autorisation de dépôt de demande de financement au PSPS au volet rural auprès de la MRC de Manicouagan a été effectuée par la résolution 2019-10-09;

ATTENDU QUE les municipalités de Franquelin, Godbout et Baie-Trinité doivent se munir d'une répartitrice afin d'améliorer l'efficacité des communications des services de sécurité incendie;

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité a été désignée comme promoteur du projet;

ATTENDU QUE les objectifs sont :

1. Améliorer l'efficacité des services incendies dès l'appel initial;
2. Augmenter l'efficacité du système de communication;
3. Minimiser l'impact du fardeau fiscal pour les citoyens;

4. Améliorer le service donné aux citoyens de l'est du territoire de la MRC de Manicouagan;

ATTENDU QUE le coût du projet initial était de 22 498,82 \$ et qu'il est désormais de 18 470 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE la municipalité du village de Baie-Trinité nomme le directeur général Guy Bouchard responsable du dossier d'acquisition d'une répartitrice pour les communications des services d'urgence;

QU'elle autorise monsieur Guy Bouchard à déposer une demande de financement auprès du fonds PSPS;

QUE monsieur Bouchard soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité du village de Baie-Trinité tous les documents et formulaires nécessaires au dépôt de cette demande;

QUE les trois municipalités s'engagent à investir la mise de fonds de 1 293\$ pour chaque municipalité dans le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

Aucun varia

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Ghislaine Harvey :

1. Qu'est-ce qui arrive avec la démolition de la maison située au 83 route 138 ?

Mme Monique Cassivi

1. Prévoir dans le budget 2021 que la Municipalité effectue l'achat d'un défibrillateur.
2. Quel est l'engagement de la Municipalité dans le projet d'abri solaire dans le programme Nouveaux horizons déposé par la FADOQ ?
3. Où en est le projet de maison des aînées ?

2020-11-16 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

DE lever l'assemblée il est 19h40.


Etienne Baillargeon
Maire


Guy Bouchard
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.



Étienne Baillargeon
Maire